



**Cimade**  
service œcuménique d'entraide

## **Communiqué sur les activités du groupe local de la Cimade en Guyane en date du 3 octobre 2008**

La Cimade, association nationale, constituée en groupe local au niveau de la Guyane, fonctionne aujourd'hui avec une salariée pour la plate-forme des demandeurs d'asile et des bénévoles sur l'ensemble de ses activités :

- les permanences juridiques pour l'obtention d'un titre de séjour, de la nationalité ou d'un visa
- les permanences asile pour les demandeurs d'asile
- la rétention pour les étrangers retenus
- les interventions extérieures à destination des lycées, quartiers et associations
- la communication (organisation d'événements) et le recrutement de bénévoles

Ces derniers temps, **les permanences juridiques pour l'obtention d'un titre de séjour** ont été ralenties. En septembre, du fait de départs de bénévoles et de congés d'autres bénévoles, nous avons même dû stopper les permanences juridiques. Cependant, les dossiers en cours sont continuellement traités par les bénévoles actifs. De plus, nous sommes en train de former de nouveaux bénévoles.

Pour octobre, nous reprenons les permanences juridiques. Nous pourrions recevoir une cinquantaine de personnes dans le mois. Pour prendre rendez-vous, il faut appeler le lundi matin entre 8h et 11h au numéro habituel (05-94-36-19-93) à partir du lundi 6 octobre. Pour les personnes étant déjà suivies par un bénévole de la Cimade, laisser un mot dans la boîte aux lettres avec les coordonnées de la personne concernée et le nom du bénévole qui la suit.

De plus, le départ de la salariée « rétention » a considérablement réduit l'**intervention auprès des étrangers retenus**, aujourd'hui entièrement supportée par des bénévoles et donc limitée à une après-midi par semaine. Pour la rétention, nous conseillons donc de faire appel aux avocats commis d'office. Les avocats de permanence peuvent être joints à l'ordre des avocats au barreau de la Guyane (tel : 05 94 30 05 85 et fax : 05 94 30 89 89).

**Pour rappel, vous pouvez contacter les différents pôles de la manière suivante :**

MIGRANTS : Cartes de séjour, nationalité, visa  
prendre rdv par téléphone le lundi de 8h à 11h exclusivement 05 94 38 19 93  
ou envoyer un mail pour demander des renseignements :  
[cimade.guyane@yahoo.fr](mailto:cimade.guyane@yahoo.fr)

ASILE : demandeurs d'asile, récit OFPRA ou recours CNDA  
permanences sans rendez-vous au Secours Catholique le lundi et jeudi de 9h à 12h  
Accueil sur rendez-vous au 05 94 30 04 83  
[claire.trimaille@cimade.org](mailto:claire.trimaille@cimade.org)

RECRUTEMENT :  
accueil de nouveaux bénévoles  
[cimadeguyane.benevoles@yahoo.fr](mailto:cimadeguyane.benevoles@yahoo.fr)

**N° fax Cimade Guyane: 05 94 30 03 14**